



Numéro 120
22 novembre
2017

Zoom sur

COLZA :

Larves d'altises : pas d'intervention sur gros colzas.

Pesées entrée hiver à réaliser.

Encore trop tôt pour le KERB FLO

BLE :

Pucerons : à surveiller avec la douceur.

Profitez d'une fenêtre climatique de quelques jours pour une intervention herbicides.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 43 du 21/11/2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

**Pôle Agronomie
et Environnement**

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

OPE.COS.ENR15 28/09/16

REUNIONS TECHNIQUES D'HIVER

▲ Réunion technique Chambre d'agriculture et ARVALIS - Institut du végétal

La Chambre d'agriculture organise en partenariat avec Arvalis une grande réunion technique **le 1^{er} décembre de 13 h 30 à 17 h 30 au Mée-sur-Seine**. Les thématiques abordées seront :

- Lutte contre les maladies : nouveautés et biocontrôle
- JNO : lutte sans néonicotinoïdes
- Désherbage : les solutions d'aujourd'hui et de demain
- Travail du sol et couverts : derniers acquis et perspectives.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur notre site Internet : <http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/agronomie-grande-culture-rendez-vous>

▲ Réunions morte-saison par secteur

Des réunions locales morte-saison avec vos conseillers de la Chambre d'agriculture vous sont proposées par secteur. Pour le secteur Nord, deux réunions sont prévues :

- Au lycée agricole de la Bretonnière à Chailly-en-Brie le 12 décembre 2017 à 13h30
- Au CER à Meaux le 13 décembre 2017 à 13 h 30

Une invitation vous sera prochainement envoyée.

VOS INTERLOCUTEURS GRANDES CULTURES
Coordinateur technique : **Yohann JOURDIN**

Secteur Centre-Ouest

Joachim Rogeon
Tél. : 01 64 79 30 53
- 07 78 24 48 00
joachim.rogeon@seine-et-marne.chambagri.fr

Secteur Nord

Louise Van Cranenbroeck
Tél. : 01 64 79 30 75
- 07 79 99 53 40
louise.vancranenbroeck@seine-et-marne.chambagri.fr

Secteur Centre-Est

Sébastien Piaud
Tél. : 01 64 79 30 92
- 06 07 18 17 66
sebastien.piaud@seine-et-marne.chambagri.fr

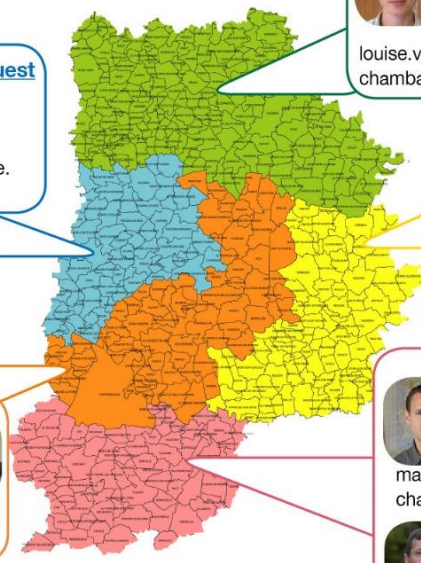
Secteur Centre

Yohann Jourdin
Tél. : 01 64 79 30 53
- 07 78 24 48 86
yohann.jourdin@seine-et-marne.chambagri.fr

Secteur Sud

Mathurin Philippeau
Tél. : 01 64 28 90 23
- 06 73 35 31 59
mathurin.philippeau@seine-et-marne.chambagri.fr

Laurent Proffit
Tél. : 01 64 28 11 43
- 06 07 18 14 37
laurent.proffit@seine-et-marne.chambagri.fr



▲ Larves d'altises



Ces derniers jours peu de parcelles avec larves ont été observées dans le secteur et celles-ci jamais au-dessus du seuil d'intervention.

Rappel du seuil : 70 % des pieds présentant des larves ou 3 larves par plantes en moyenne.

- Un traitement aujourd'hui est rarement justifié, en particulier sur colza avec forte biomasse.

Condition d'utilisation des insecticides : absence de vent, et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

▲ Utilisation des antigaminées racinaires



En raison des températures actuelles, l'utilisation de la propyzamide (KERB FLO) est toujours prématurée. Il est préférable de reporter lorsque les températures seront plus froides (températures journalières optimales de 0 à 5° C, température du sol < 5° C).

Si utilisation de IELO, avec pour priorité la gestion des dicotylédones, une intervention dans la fenêtre climatique douce actuelle (si absence de vent) peut être intéressante ; à condition de ne pas avoir d'effet parapluie (gros colzas) et avec un doute sur l'efficacité de la partie antigaminée racinaire.

Si la priorité avec le IELO reste les graminées, préférer reporter l'intervention pour les mêmes raisons que le KERB FLO.

▲ Fertilisation : pesée entrée hiver

La pesée des colzas permet d'évaluer la biomasse et d'en déduire l'azote déjà absorbé par la plante. Il est important de la réaliser à l'entrée hiver pour ne pas surestimer la dose d'azote en sortie hiver.

▲ Quand réaliser la pesée entrée hiver ?

- Sur les colzas qui marquent déjà un réel arrêt de végétation, souvent lié à une carence en azote (feuilles violacées).
- Pour les autres situations, attendre un arrêt de la végétation avec les 1^{ers} froids.

▲ Comment ?

- Sur 4 placettes de 1 m² bien réparties sur la parcelle, coupez toutes les plantes au niveau du sol, de préférence quand la végétation est ressuyée et pesez ces prélèvements.



Pour calculer l'azote absorbé, utilisez la formule suivante :

Quantité d'azote absorbé (kg/ha) = 50 x masse de colza par placette en kg/m².

En sortie hiver, vous devrez renouveler ces pesées et utilisez la réglette Azote de Terres Inovia pour déterminer la dose nécessaire d'azote par parcelle.



▲ Fertilisation : Mes dron'im@ges.

Pour évaluer les besoins d'azote au plus près de la réalité de votre parcelle, la Chambre d'agriculture vous propose d'optimiser vos apports d'azote sur colza à l'aide de Mes dron'im@ges.

En effet, cette année, nous constatons de fortes hétérogénéités entre les semis précoces avec de gros colzas et les semis tardifs avec des colzas plus chétifs.

L'utilisation d'un drone permet d'évaluer l'état végétatif de votre culture. L'optimisation de l'azote prenant en compte l'hétérogénéité peut vous permettre de réaliser des économies d'intrants.



Tarifs 1 ou 2 vols + préconisations

	Les 20 premiers ha	Les 30 ha suivants (de 21 à 50)	Au-delà de 50 ha
1 vol	10 € HT/ha	9 € HT/ha	8 € HT/ha
2 vols	15 € HT/ha	13,50 € HT/ha	12 € HT/ha

Carte de modulation automatique : gratuite

Pour passer votre commande "Mes dron'im@ges colza", cliquez sur suivant : [Bon de commande](#)

▲ Densités des semis tardifs

	A partir du 20 novembre (grain/m ²)
Limons et limons argileux Argilo-calcaires Limons calcaires	320-360
Limons battants Sables limoneux	340-370
Limons battants Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, argiles	390-420
Sols séchant	420-430

Des arrachages de betteraves sont encore en cours et les derniers semis se réalisent dans la foulée.

▲ **Limaces** : à surveiller sur les semis au stade pointant et les derniers semis.

Passé 3-4 feuilles, le risque est réduit.

▲ Pucerons



Le réseau du BSV relève très peu de pucerons sur les parcelles suivies. Mais les températures douces actuelles permettent leur activité. La surveillance reste de rigueur.

- Quelle que soit la date de semis, restez vigilant aux faibles populations qui restent plus de 10 jours dans la parcelle.
- Seuil d'intervention : 10 % de pieds colonisés **ou** faibles populations durant plus de 10 jours.
- Produit utilisable sur pucerons seuls : CYTHRINE L 0,25 l/ha

Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

▲ Désherbage sur les semis tardifs

- Il peut être opportun de profiter des conditions climatiques clémentes de ces quelques jours et si le vent le permet pour intervenir sur les derniers semis, ou réaliser un rattrapage sur les premiers.
- Privilégiez aussi cette opportunité en cas de résistance aux sulfonilurées et de parcelles sales.
- Attention toutefois à éviter un passage juste avant les gelées annoncées la semaine prochaine : la fenêtre va être courte.
- Reportez-vous à l'Info.plaine Nord 77 n° 113 ou au Guide Culture – Interventions d'automne 2017 en page 58 pour nos stratégies de désherbage.

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/agronomie-grande-culture-guides-techniques>

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
HERBICIDES	
KERB FLO	Propyzamid 400 g/l
IELO	Propyzamid 500 g/l + aminopyralid 6.2 g/l
INSECTICIDES	
CYTHRINE L	Cyperméthrine 100 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

